

AUSSONNE

ACTUALITES

AOÛT 2020

BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES



Zoom sur
**La nouvelle équipe
municipale**

p.3

Budget Communal
Un budget de raison

p.5



SOMMAIRE

Edito..... 2

Zoom sur 3-4
Un nouveau visage pour l'équipe municipale

Budget communal 5-6
Un budget de raison

Zoom sur 7
Le rôle du Centre Technique Municipal

Travaux 8-9

- L'Extension du cimetière se poursuit sans encombres
- La zone de Lou Pintre OAP commence à sortir de terre
- Aménagement du Panariol : Début des travaux !

Vie communale 10
Un grand merci aux agents de la Mairie et du CCAS d'Aussonne !

Vie économique 11-12

- Le MEETT fera également sa rentrée en septembre
- Signe d'une commune dynamique, de nouveaux professionnels se sont installés à Aussonne

Urbanisme 13-14

- Charte qualité Toulouse métropole pour une qualité de vie revendiquée
- Découvrez le service « Eau de Toulouse Métropole »

Enfance et Jeunesse 15
Une équipe parée à toutes les éventualités pour la rentrée !

Sécurité..... 16

Vie locale 17

Expression libre 18

Adresses utiles 19

Temps forts..... 20

Lors de la cérémonie d'investiture du samedi 4 juillet, Michel Beuillé a été élu Maire de la ville d'Aussonne par le nouveau Conseil Municipal.

Au nom de la nouvelle équipe municipale issue de la liste « 2020 Pacte Citoyen », je me dois de remercier toutes celles et ceux qui nous ont témoigné leur confiance en les assurant du caractère sincère des engagements pris, de notre volonté de continuer à œuvrer efficacement au service de toutes les aussonnaises et tous les aussonnais.

Aujourd'hui c'est l'esprit tourné vers de nouveaux projets que l'ensemble du Conseil Municipal a pris ses fonctions. Notre vision du développement d'Aussonne reste dictée par la volonté à préserver l'identité et la qualité de la vie actuelle. Pour autant, les conditions et le contexte de ce début de mandat restent inédits et particuliers. Beaucoup d'incertitudes demeurent sur le plan sanitaire, économique et financier.

Je veux adresser mes plus vifs remerciements à toutes celles et ceux qui par leur travail, leur implication et leur dévouement se sont mis au service de leur concitoyen de façon spontanée pendant cette longue période de confinement. Tous ont activé cette chaîne de solidarité ô combien nécessaire !

Mais au-delà de cette crise sanitaire hors du commun, il nous faut retrouver le sens des réalités. Conjuguer la volonté de mieux vivre pour les citoyens et les contraintes économiques plus fortes que prévues. Préserver notre cadre de vie au coût le plus juste. Faire évoluer Aussonne vers son avenir, en restant ferme et lucide sur les nécessaires équilibres financiers.

Mais c'est confiant dans les capacités du nouveau Conseil Municipal et dans son envie de se mettre au service des aussonnais.es que j'aborde cette rentrée avec sérénité.

Cher.es administrés.ées, c'est avec vous que nous gagnons ces combats !

Michel Beuillé
Maire d'Aussonne



Numéro gratuit
Rédaction :
Service communication
de la Mairie d'Aussonne

Réalisation :
Microsophia

Imprimeur :
MESSAGES
Tél. 05 61 41 24 14
www.messages.fr

Un nouveau visage pour l'équipe municipale

C'est le 28 juin, après une campagne longue et atypique que la nouvelle équipe municipale a été élue. Composée de 29 personnes, le Conseil Municipal élu pour 6 ans a finalement pris ses fonctions lors de l'investiture le 4 juillet.

L'ensemble de l'équipe municipale a passé un été studieux ! De nombreuses décisions ont été laissées en suspens à cause du décalage des élections. Certaines d'entre elles auraient dû être prises (notamment le vote du budget) depuis le mois d'avril. C'est donc dans un temps réduit que les nouveaux élus se sont réunis lors de trois conseils municipaux dont un imposé par la loi afin de voter la liste des grands électeurs qui seront amenés à élire les sénateurs.



Le Maire

Michel BEUILLÉ

Les Adjoints



Sylvie LLOUBERES
1^{ère} Adjointe au Maire
Déléguée
Enfance-Jeunesse-
Education



Jean-Paul BERNES
2^{ème} Adjoint au Maire
Délégué
Environnement-
Urbanisme-Travaux



Brigitte CAMBOULIVES
3^{ème} Adjointe au Maire
Déléguée
Cohésion sociale-Egalité
Femme/Homme-
Handicap-Solidarité



André MONTEGUT
4^{ème} Adjoint au Maire
Délégué
Vie associative



Ita MONTAGUD
5^{ème} Adjointe au Maire
Déléguée
Affaires culturelles-
Festivités



Jérôme VIGNERES
6^{ème} Adjoint au Maire
Délégué
Sécurité-Tranquillité
urbaine

Les Conseillers municipaux délégués



Aude BONNAFE
Conseillère municipale
Déléguée
Gestion des salles
communales



Dimitri LABORIE
Conseiller municipal
Délégué
Jeunesse-Citoyenneté



Jenny DELHOLME
Conseillère municipale
Déléguée
Urbanisme-
Aménagement urbain
et habitat collectif



Alain PILON
Conseiller municipal
Délégué
Urbanisme-Patrimoine



Aurélie BAKER
Conseillère municipale
Déléguée
Communication-Culture
numérique-Protocole



Mathieu VIGNEAU
Conseiller municipal
Délégué
Finances-Achats-
Vie économique

Les Conseillers Municipaux



AGUERRE Sybille



CAIRE Francine



GUZOU Muriel



LAJAT Philippe



LAURENS Denis



LEFEVRE Patrick



**MAIRAVILLE
Françoise**



PREVOST Julie



SAFON Jacques



ARNAL Sophie



AUGOT Virgile



BELABBAS Mounoun



BERNARDINI Benoît



**DEJUNIAT-
BERNARDINI Emilie**



**JOUSSEAUME
Philippe**



**ZAMBONI
Jean-Jacques**

Le Conseil Municipal des Enfants – CME

Elus le 26 mars 2019 pour une durée de deux ans les enfants du CME se réuniront en septembre après la rentrée. Ils feront connaissance avec les nouveaux élus et pourront exposer leurs projets en cours et à venir.

Qu'est-ce qu'un adjoint au Maire ?

Les adjoints, tout comme le Maire, font partis du Conseil Municipal. Par contre, seul le Maire est chargé de l'administration de la commune. Toutefois, il peut, sous sa surveillance et sa responsabilité, déléguer par arrêté une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints.

Les adjoints forment une véritable équipe pour le Maire, qui peut s'appuyer sur eux lors de l'exercice de ses fonctions.

Qu'est-ce qu'un conseiller délégué ?

Le Maire peut donner délégation à des membres du Conseil Municipal. Ils sont nommés conseillers municipaux délégués. Ces délégations peuvent être accordées, sans limitation de nombre, mais sous réserve toutefois que tous les adjoints en poste aient une délégation.

Les conseillers communautaires

Lors des élections municipales vous avez également élu Michel BEUILLÉ et Sylvie LLOUBÈRES en tant que conseillers communautaires. Leur rôle ? Représenter Aussonne lors des conseils communautaires de Toulouse Métropole.

Le Saviez-vous ?

- Les conseils municipaux sont ouverts au public et annoncés sur le site de la Mairie. Les comptes rendus sont mis en ligne dès qu'ils sont validés.

- Les élus sont à votre écoute. Il vous est possible de les solliciter pour un éventuel rendez-vous.

Contactez l'Accueil de la Mairie qui vous conseillera : **05 62 13 47 20**

Création de commissions et de groupes de travail

Le Conseil Municipal peut décider de former des commissions afin d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration soit à l'initiative d'un de ses membres. Des groupes de travail intégrant des citoyens non élus peuvent également être constitués afin de réfléchir à des dossiers précis.

Tenez-vous informés en consultant le site de la Mairie régulièrement.

Un budget de raison et l'expression d'une adaptation nécessaire aux circonstances



Dans le cadre de l'amélioration de la transparence et de la responsabilité financière des collectivités locales visée par la loi NOTRE, le Maire d'une commune de plus de 3500 habitants présente annuellement un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. Ce rapport donne lieu à un débat au Conseil Municipal retranscrit dans une délibération. Dans le cadre de la commune d'Aussonne le rapport a été présenté lors du Conseil Municipal du lundi 27 Juillet 2020. Les budgets 2019 et 2020 ont été impactés par des circonstances imprévues et inédites (piratage informatique et crise sanitaire). La situation de la commune est cependant saine et le budget maîtrisé.

Retour sur le budget 2019

Le budget 2019 a été impacté au niveau des dépenses de fonctionnement par le piratage informatique qu'a subi la Mairie. Par ailleurs, l'impact financier de la crise liée au COVID-19 n'est pas encore entièrement connu mais il est déjà possible de noter une diminution des recettes de la régie communale (cantine, ALAE, ALSH, crèche) et l'augmentation de certaines dépenses (achat de masques et gel hydro-alcoolique...).

Au-delà de la gestion de la crise sanitaire, l'année 2019 a aussi permis des investissements sur la commune pour participer au bien vivre des aussonnais.es.

En voici quelques exemples :



Transformation de la salle de restauration de l'école Jules Ferry en self (89 523 € TTC)



Travaux de reprise de la toiture de la Halle aux Sports (31 582 € TTC)



Réutilisation de l'ancienne école en crèche et médiathèque et PIJ (965 628 € TTC)



Relamping en LED du Gymnase Germaine Tillion (44 351 € TTC)

Projection sur 2020

Après plusieurs mois de retard - dû au report du second tour des élections municipales - le budget de l'année 2020 a été voté lors du conseil municipal du 27 juillet. Le budget prévisionnel présente une hausse de 4,4 % par rapport à 2019 dû à un report de budget de fonctionnement. Les investissements restent cependant raisonnables compte tenu du contexte. Parmi les projets phares de l'année 2020 :

- **Aménagement de la vallée du Panariol** (parcours santé, aire de pique nique, aire de jeux) : 328 000 € TTC
- **Création d'un parcours santé** pour les aînés au niveau du square Jean Jaurès : 46 650 € TTC
- **Acquisition d'un terrain** en prévision de l'extension de l'école Louise Michel : 97 500 € TTC
- **Suite de la climatisation des crèches** : 53 000 € TTC
- **Aménagement de l'ancienne gare** en épicerie solidaire : 175 684 € TTC
- **Acquisition d'un véhicule de police** : 30 000 € TTC
- **Lancement d'une étude** pour la surveillance de la voie publique : 15 000 € TTC
- **Programmation de la couverture** d'un ou deux terrains de tennis et BJA : 215 000 € TTC
- **Extension et aménagement du cimetière** : 760 291 € TTC

Fiscalité

Pas d'augmentation des taux pour 2020

Réuni en Conseil Municipal le 27 juillet dernier, les élus ont adopté la délibération de vote des taux d'imposition pour 2020. Ils ont choisi de ne pas faire évoluer ces taux, restant ainsi sur un budget de raison dans un contexte incertain.

Aussi, le taux de la taxe foncière (bâti) reste de 20.10 % ; le taux de la taxe foncière (non bâti) se maintient à 100.38 %. Le taux de la taxe d'habitation n'a quant à lui pas été voté comme le prévoit la réforme de suppression progressive de la taxe d'habitation (article 16 de la loi de finances de 2020). La commune percevra le produit sur la taxe d'habitation sur la base du taux communal voté en 2019 soit 13.33 %. Si le dégrèvement reste pris en charge par l'État, néanmoins, la loi de finances pour 2020 instaure un mécanisme de remise à la charge des communes ayant adopté un taux de taxe d'habitation en 2019 supérieur à celui de 2017. C'est le cas de la commune d'Aussonne.

Pour les contribuables, environ 80 % des foyers fiscaux ne paieront plus la taxe au titre de leur résidence principale en 2020 (sous conditions de ressources). Les foyers fiscaux continuant d'acquitter une taxe d'habitation en 2020 seront progressivement exonérés entre 2021 et 2023.

Le rôle du Centre Technique Municipal

Le Centre Technique Municipal est un service important de la commune. Il prend en charge de nombreuses missions tel que le suivi des chantiers neufs ou la rénovation et amélioration de l'ensemble du patrimoine communal. Il participe, en lien direct avec le service des finances (cellule des marchés), à l'évaluation du besoin en matière de travaux et d'équipement et de prestation de services. Il suit l'ensemble des opérations de construction (suivi de chantier, réception des ouvrages, exploitation).

En collaboration directe avec les services métropolitains, il participe à la bonne gestion des compétences transférées, notamment entretien et création de la voirie, propreté espace public, collecte et enlèvement des déchets (ordures ménagères, déchets verts et encombrants), adduction d'eau potable, eaux usées et pluviales. Avec le SDEGH (Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne), il élabore le plan pluriannuel de maintenance et d'amélioration du réseau d'éclairage public.

Le Saviez-vous ?

Le CTM comprend 19 personnes :

- 1 Directeur des services techniques et 1 adjoint au Directeur des services techniques
- 1 responsable des espaces verts et 6 agents espaces verts
- 2 assistantes administratives
- 1 agent qualité voirie
- 1 agent mécanicien
- 6 agents maintenance polyvalente (électricité, peinture, carrelage, placo, métallerie, maçonnerie, plomberie...)

Les travaux en régie

Sur les derniers mois, les agents du Centre Technique Municipal ont réalisé de nombreux travaux d'entretien et d'amélioration du patrimoine. Les travaux réalisés en régie permettent d'optimiser financièrement les actions du service grâce aux compétences et au savoir-faire des agents.

- **Salle n°1** : réfection bar et meuble évier. Réfection peinture murs, changement isolation, remplacement luminaires néon par des luminaires de basse consommation, réfection des murs et des faillances des toilettes.
- **Crèche Prestillou** : peinture de l'ensemble de la crèche sauf les dortoirs + pose d'un portillon de protection du groupe climatisation.



Crèche Prestillou

- **Crèche Prunel** : peinture de l'ensemble de la crèche sauf les dortoirs.
- **Relais Assistants Maternels (RAM)** : peinture de l'ensemble du RAM, pose d'un portillon à l'entrée extérieure.



Terrain de foot n°2

- **Terrain de foot n°2** : réalisation d'une dalle béton avec pose des abris joueurs et entraîneurs.

Ces travaux ont été entièrement réalisés par les équipes du Centre Technique Municipal.

Un nouveau Directeur des Services Techniques (DST)



Son rôle est de faire le lien avec les élus et les différentes directions de la Mairie. Être en contact avec des services extérieurs comme ceux de Toulouse Métropole. Il assure la gestion et l'encadrement des agents du CTM, avec qui il assure le suivi des grands travaux. Il est en charge de l'optimisation des moyens techniques et humains, de l'organisation et la rationali-

sation des moyens ainsi que de la mise en œuvre outils de gestions techniques.

Suite au départ à la retraite de Christophe GOMEZ (Cf. Article dans prochain Aussonne Actualités), l'ancien Directeur des Services

Techniques, **Stéphane** a pris ses fonctions le 1^{er} Juin. Stéphane a un parcours professionnel riche d'expériences sur divers secteurs d'activités. Homme de terrain et de contact avec notamment un tour de France avec les compagnons du devoir pendant 7 ans en tant que mécanicien. Titulaire d'un master et d'un MBA en management, il a assuré plusieurs postes à responsabilités jusqu'à ce jour : directeur foyer de jeunes travailleurs, responsable bureau étude et atelier, responsable de production, directeur régional centres de formation.

C'est son envie de participer au développement de la commune et son désir de retour sur le terrain qui l'ont motivé à postuler à ce poste. De nature ouverte et chaleureuse vous croiserez sûrement Stéphane dans les rues d'Aussonne.

De nombreux chantiers sont en cours sur la commune afin de satisfaire aux besoins des aussonnais.

L'Extension du cimetière se poursuit **sans encombres**

Avec l'accroissement de la population, l'extension du cimetière était devenue une nécessité. Ce projet va permettre de créer de nouvelles places de sépulture tout en améliorant les circulations, le traitement des allées, l'installation de mobilier urbain, fontaine, caisiers pour les arrosoirs. Ce projet confié en

maitrise d'œuvre au cabinet Un pour Cent Paysage, après mise en concurrence, devrait apporter une amélioration du site avec une circulation repensée et améliorée en ajoutant la présence de nombreux arbres et végétaux. Les travaux, initialement prévu en mars, ont pu finalement commencer début mai.



Ceux sont les sociétés Eurovia (31) et Sud-Ouest Paysage (82) qui assurent les travaux pour un montant de 760 291€ TTC. Si aucun imprévu ne vient perturber ce projet, les travaux devraient s'achever avant la période de la Toussaint.

La zone de Lou Pintre **OAP** (Orientations d'Aménagement et de Programmation) **commence à sortir de terre**

L'aménagement des voiries et des réseaux souterrains : assainissement, pluvial... sont en cours. La crise sanitaire et le confinement ont retardé le planning des divers chantiers, les premiers permis de construire seront déposés en début d'année prochaine. Pour rappel, Lou Pintre accueillera près de

300 logements dont 105 logements sociaux pour 195 logements à construction libre et privée. Synthèse de la réponse aux besoins de création de logement et de respect des objectifs de maintien de la qualité de vie dans notre commune.

Les jardins d'Alsona II, route de Seilh, ont été livrés

3 ans après les jardins Alsona I, c'est la résidence ALSONA II qui accueille progressivement ses nouveaux habitants depuis le mois de juin. Cette nouvelle résidence comprend 55 logements dont 19 logements sociaux, permettant ainsi de rattraper progressivement les objectifs fixés par la loi SRU (Solidarité et au Renouveau Urbains).

Les travaux à venir :

Aménagement du Panariol : Début des travaux !

Les travaux d'aménagement des berges du Panariol vont débuter début septembre pour une durée d'environ 12 semaines.

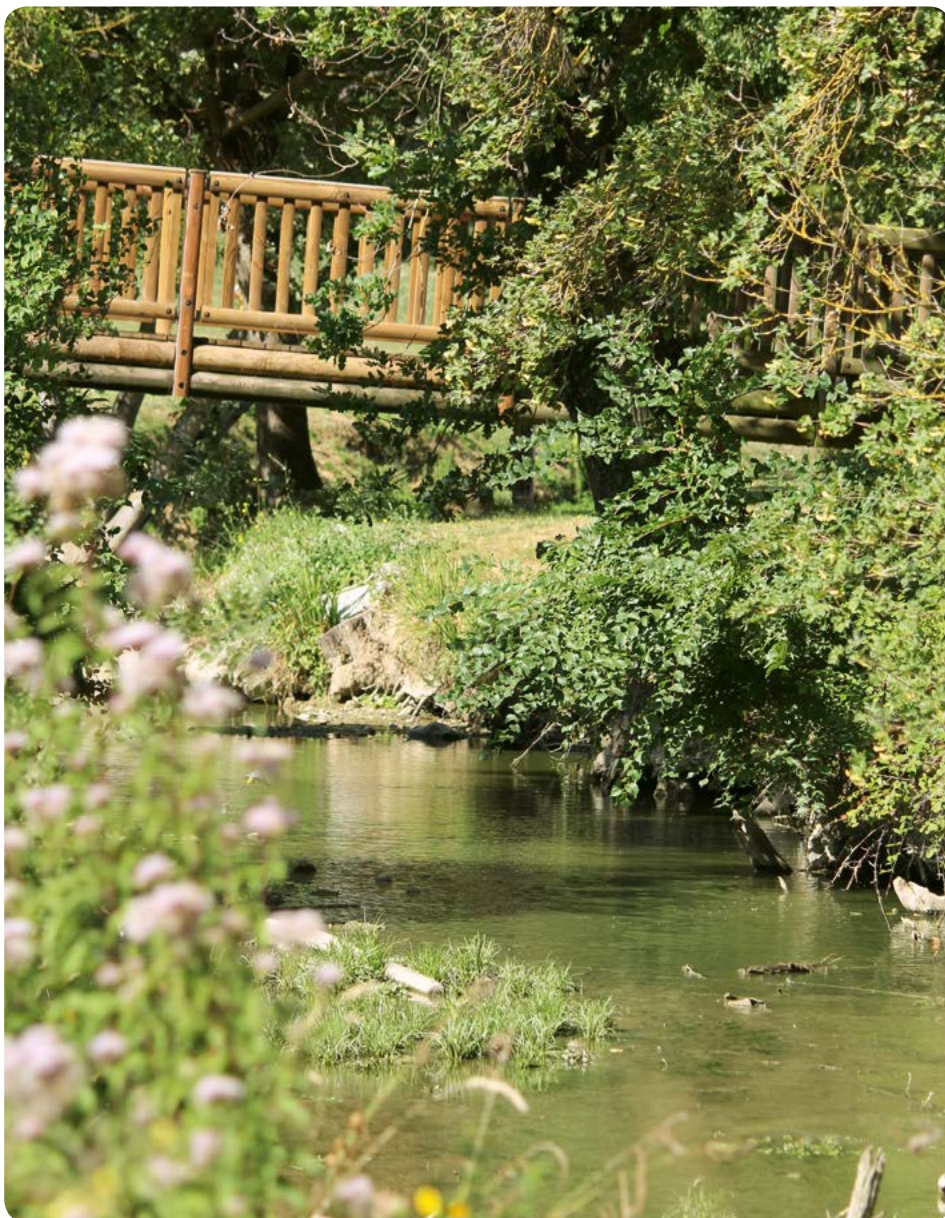
En amont, les élus et les services municipaux ont collaboré avec le service métropolitain de GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Préventions des Inondations), compétent pour la gestion des cours d'eau sur le territoire communal. Le lit du Panariol va être nettoyé dès le mois d'août. Le service GEMAPI a également pris en compte le diagnostic phyto-sanitaire sur l'ensemble des arbres de la zone du Panariol permettant ainsi de préserver au mieux ce site ainsi que le patrimoine végétal.

Pour rappel la maîtrise d'œuvre avait été confiée à « Un pour Cent Paysage », concepteur paysagiste à Albi. Les entreprises SOTP SACCON (31) la société Caussat (31) ont été sélectionnées après mise en concurrence pour mener à bien ce projet d'un montant d'environ 328 000€ TTC.

Une fois terminé les aussonnais pourront :

- Bénéficier d'une véritable liaison piétonne entre le chemin du Lac et le chemin du Castelet,
- Se rendre, en toute sécurité au boulo-drome, via la passerelle installée,
- Profiter d'une aire de jeux pour les enfants à proximité du skate park dont la conception a été travaillée en collaboration avec les jeunes élus du CME,
- Utiliser des modules de sport sur le cheminement,
- Jouer au ping-pong,
- Pique-niquer (barbecue et tables à disposition).

Ce site remarquable deviendra à n'en pas douter, un lieu convivial permettant en famille ou entre amis de profiter de ces nouveaux aménagements dans un environnement préservé.



Bientôt à Aussonne,
un « **parcours de santé** »
pour nos aînés

Il sera situé au centre du village, près de la Halle aux Sports Pierre-Denis, en vis-à-vis de l'aire de jeux des enfants. Dès la rentrée, la collectivité va lancer une consultation pour la création d'un parcours de santé constitué d'agrès différents, et étudiés pour maintenir la bonne forme de nos aînés. Ce parcours sera en accès libre.

Un grand merci aux agents de la Mairie et du CCAS d'Aussonne !

La crise sanitaire nous a tous frappé de plein fouet et il nous a tous fallu faire avec. Ce fut également le cas de nos agents communaux !

Les services administratifs ont organisé des permanences dans les conditions de sécurité sanitaire pour l'accueil et l'état civil, tandis que les autres services administratifs ont été placés en télétravail assurant ainsi la continuité du service public. Il a fallu innover et s'adapter mais le défi a été relevé !

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a maintenu le lien social !

Depuis le début de la crise sanitaire le CCAS est resté à vos côtés en maintenant un lien permanent avec les bénéficiaires qu'il s'agisse du service d'aide à domicile, du portage des repas, de la distribution des bons alimentaires, du suivi des dossiers d'aides sociales et de logements, de l'accompagnement des personnes dans leurs démarches administratives, du maintien d'un service pour les demandeurs d'emploi de la commune.

Il a également su faire évoluer ses services en fonction des nouveaux besoins liés à la crise sanitaire : portage repas avec une adaptation au vu de la problématique rencontrée par notre prestataire, permanence téléphonique afin de garder le lien et de pouvoir répondre aux demandes,

Un service de courses accessible pour les personnes ne pouvant pas se déplacer a été mis en partenariat avec les commerçants aussonnais.

Le CCAS a également organisé un don de vêtements et de jouets lors de l'ouverture par le Conseil Départemental d'un lieu d'accueil d'urgence solidaire à Mondonville pour les enfants en difficulté...

Le Centre Technique Municipal (CTM) facilitateur du quotidien

Le CTM a organisé la fermeture et la surveillance des bâtiments communaux ainsi que la mise en œuvre de divers arrêtés d'interdiction d'utilisation des espaces publics. Pendant la crise sanitaire, le CTM a mis en place un service de dépôt et collecte des déchets verts au bénéfice des aussonnais afin de pallier temporairement aux difficultés d'accès à la déchetterie située à Cornebarrieu. Aussi c'est plus de 300 aussonnais qui ont pu déposer leurs déchets verts sur cette période.

Le Centre Technique Municipal a également participé au maintien du marché de plein vent en assurant la mise en place du protocole sanitaire prescrit par les services de l'état (barrières, gel hydroalcoolique à disposition, respect des gestes et des distances) permettant ainsi la venue des commerçants sur le marché. Cette action a été mise en place à compter de début avril et y compris les jours fériés du 1^{er} et 8 mai.

Un accueil des enfants des soignants et une gestion de déconfinement pour l'Enfance Jeunesse Education (EJE) !

Le service EJE a organisé l'accueil minimum en faveur des enfants de soignants durant toute la période de confinement et de déconfinement. L'organisation des protocoles sanitaires lors du retour des élèves sur les structures scolaires a été faite en partenariat avec l'Education Nationale.

Malgré le protocole sanitaire COVID-19 très strict, lors de la 1^{ère} phase de déconfinement les animateurs, les ATSEM, les agents d'entretien et de restauration et les agents des crèches ont su être réactifs dans leur pratique quotidienne et leurs recherches d'activités adaptées à chaque âge.

Zoom

Un masque pour chaque habitant de la commune



En avril, la Municipalité a acheté sur la base d'une commande groupée avec Toulouse Métropole plus de 8000 masques pour l'ensemble

des administrés. La distribution de ces masques offerts par la municipalité, a été remis aux aussonnais le 16 mai par des équipes composées d'élus, de pompiers volontaires, et d'agents communaux. Cette action marque l'engagement de la collectivité pour accompagner au mieux ses administrés, garantissant un service public communal efficace et solidaire.

Réception des masques cofinancés par le Conseil Régional d'Occitanie et le Conseil Départemental de la Haute-Garonne

En juin, Madame Lysiane MAUREL et Monsieur Francis SANCHEZ ont réceptionné en présence de Madame Line MALRIC, Conseillère Départementale,



les masques grands publics cofinancés par le Conseil Régional d'Occitanie et le Conseil Départemental de la Haute-Garonne à l'attention des aussonnais.

Lancement du projet d'Épicerie Solidaire

Lors du conseil d'administration du CCAS le 28 juillet 2020, la mise en œuvre du projet d'aide alimentaire a été validé. Aussi appelée Épicerie sociale, ce projet sera implanté dans les locaux réaménagés de l'ancienne gare. Il aura pour objectif la vente à bas prix de produits alimentaires ou d'hygiène fournis par la Banque Alimentaire. Ce nouveau service permettra de renforcer les actions déjà mises en place pour les personnes en difficultés.

Un groupe de travail sera mis en place dès la rentrée avec pour objectif de définir le mode de gestion du projet, d'établir un échéancier des actions et de suivre la réhabilitation des locaux (Budget : 175 684€ TTC voté lors du Conseil Municipal du 27 juillet 2020).

Le MEETT fera également sa rentrée en septembre

À l'instar de tous les enfants de France et de Navarre, l'équipe du MEETT fera également sa rentrée début septembre, une rentrée fortement attendue.

Après plusieurs mois d'arrêt et une ouverture retardée, l'équipe de GL Events en charge de l'exploitation du parc des expositions est fin prête. Malgré un contexte incertain qui peut évoluer du jour au lendemain, c'est sous le prisme de l'optimisme que les équipes envisagent la reprise. Un protocole sanitaire a été mis en place et tout est prêt pour accueillir les premiers événements et les premiers visiteurs en toute sécurité. Trois premiers événements se tiendront début septembre, permettant aux équipes de roder le site. L'inauguration officielle aura lieu le 26 septembre lors de l'ouverture de la 88^{ème} Foire Internationale de Toulouse, 1^{er} événement économique de la Région Occitanie. Cet événement qui rassemble près de 100 000 visiteurs est très attendu par les exposants.

La tenue de cet événement serait un symbole de la reprise de l'activité économique de la Région Occitanie fortement touchée par la crise du COVID-19.



© C. Pico/Europolia

Quelques chiffres

7 HALL
40 000 m² modulables

1 CENTRE DE CONVENTION
15 000 m²
3 400 personnes en plénière

5000 PLACES DE PARKING

25000 m² d'expositions en extérieur

AU PROGRAMME :

- Salon vivre nature du 4 au 6 septembre
- Salon du camping-car du 3 au 6 septembre
- Salon Auto Moto Classic Toulouse du 11 au 13 septembre
- Foire Internationale de Toulouse du 26 septembre au 5 octobre couplée à l'inauguration officielle du MEETT

Zoom

Le prolongement de la ligne de tram jusqu'au MEETT est prêt et sera mis en fonction début septembre.

Les travaux de sécurisation de la traversée de la voie pour les piétons et les cyclistes à la jonction du chemin de l'Enseigneur seront réalisés en septembre en concertation avec des représentants, des riverains et des services de Toulouse Métropole.

Aussonne, une commune en soutien à l'économie locale

Exonération municipale de la TLPE (Taxe Locale sur la Publicité Extérieure)

La Taxe Locale sur la Publicité Extérieure frappe les supports publicitaires fixes, visibles de toute voie ouverte à la circulation publique à l'exception de ceux situés à l'intérieur d'un local (dispositifs publicitaires ; enseignes ; pré enseignes). Considérant l'impact du Coronavirus sur l'activité économique locale et vu l'ordonnance n° 2020-460 du 22 avril 2020 portant sur diverses mesures prises pour faire face à l'épidémie, le Conseil Municipal a adopté lors de la séance du Conseil du 27 juillet, un abattement de 100 % applicable à la Taxe locale sur la publicité extérieure pour l'année 2020. Le taux de l'abattement est identique pour tous les redevables de la commune.

Avance sur les marchés de travaux

L'avance est le versement d'une partie du montant d'un marché public au titulaire du contrat avant tout commencement d'exécution de ses prestations. Afin de soutenir les entreprises partenaires sur l'aménagement des berges du Panariol et l'extension du cimetière, la commune a proposé une avance sur les marchés de travaux de 20% au lieu de 5%, permettant ainsi aux entrepreneurs qui le souhaitent de bénéficier d'une avance de trésorerie toujours bienvenue dans cette période financièrement compliquée.

Signe d'une commune dynamique, de nouveaux professionnels se sont installés à Aussonne

Construction - Thierry Le Forestier, le pro de la charpente



Véritable professionnel du bois, Thierry Le Forestier exerce une profession trop rare puisqu'il est charpentier-couvreur-zingueur. S'il réalise des toitures, il a aussi plus d'une corde à son arc et outre la pose de

charpentes traditionnelles ou industrielles, il peut réaliser des couvertures de toit, installer de la zinguerie, des bardages, procéder à l'isolation sous rampant... Mais, Thierry Le Forestier est également un spécialiste du bois. A ce titre, il peut aussi réaliser des travaux plus légers comme des terrasses, des extensions et même la construction complète de maisons en bois. Pour tous les travaux, il procède à une évaluation avec le client et fournit un devis gratuit.

Contact : 06 42 27 94 44 ou thierryforestier@orange.fr

Fatigué de faire le ménage, XL propreté se met au service des particuliers



L'entreprise de nettoyage aussonnaise XL Propreté franchit une nouvelle étape. Fidèle à son credo, c'est « le Service en grand », l'entreprise aussonnaise voit plus grand : jusque-là dédiée à l'entretien de locaux professionnels, elle élargit son activité de nettoyage au secteur des services à la personne. Nouvellement arrivée chez XL Propreté, Sandrine Castel a pris la responsabilité de développer cette nouvelle branche. Aussonnaise, elle aussi, elle va s'appuyer sur 20 ans d'expertise pour un groupe international dans le domaine de l'hygiène et de la propreté pour étendre ses offres de service aux particuliers. Ce service est éligible au crédit d'impôt

Contacts : XL Propreté pour les particuliers - 09 75 85 07 87 ou contact.xlpropreté@orange.fr

Un cabinet de kinésiologie s'ouvre à Aussonne



Installé sur notre commune, Brice Sanguirgo est kinésologue. Cette pratique thérapeutique est encore peu connue car récente. Elle agit sur la tonicité musculaire pour dénouer les blocages énergétiques et favorise l'état d'équilibre et de bien-être physique et mental.

Brice Sanguirgo - 10, route de Seilh
Tél. : 05 67 06 03 82 - www.occitanie-kinesiologie.fr

Le dimanche 12 juillet a eu lieu, le 1^{er} rassemblement de voitures américaines à Aussonne :

1 700 visiteurs, 2 groupes de musiques et 165 voitures américaines exposées ! Cet événement a été organisé par ROCK N' FRIP en partenariat avec la Bicyclette Jaune qui s'est occupé de la restauration et buvette.



Le Lac du Bistrot ouvre ses portes, permettant aux aussonnais.es de profiter à nouveau d'une vue sur le lac



Géré par le groupe « A la Une Family », le lac du Bistrot a ouvert ses portes le 31 juillet. Ce qui a séduit Thomas Cherubin et ses partenaires c'est l'idée de monter un projet en zone protégée, un restaurant en bord de lac respectueux de son environnement tout en le faisant découvrir. Ils se sont d'ailleurs engagés à participer à la réalisation d'un parcours écologique et pédagogique autour du lac et à créer prochainement une orangerie.

C'est dans un cadre Cosy proposant des espaces confortables, autour de la grande cheminée ou près de l'imposant Olivier qui trône majestueusement sur la terrasse, que les convives du Lac seront accueillis. A la carte du « Lac du Bistrot » la part belle sera donnée à la cuisine au feu de bois à la bonne viande et à la volaille du Gers.

Infos et réservations : <http://www.lacdubistrot.com/>
Contact : Thomas Cherubin - thomas.cherubin@gmail.com

La villa Paucy, un concept innovant à mi-chemin entre le co-working et la maison d'hôtes !



Laetia Point avait initialement imaginé ouvrir un centre événementiel à destination des professionnels. Le confinement concomitant avec la date prévue de l'ouverture et la situation très fragile du secteur événementiel en France l'ont poussé à réinventer son projet. Aujourd'hui c'est un tout nouveau concept qu'elle amène sur la commune !

La Villa Paucy c'est une « Business Guest House » au cœur d'Aussonne, une maison d'hôtes pour entreprises proposant des espaces de bureaux partagés et de bureaux privatifs ainsi que des salles de réunion et des espaces extérieurs pour les professionnels. Les entreprises bénéficieront d'un cadre privilégié pour se réunir et travailler avec sérénité et convivialité. Elle ouvre ses portes le 1^{er} octobre 2020.

Plus d'infos sur : <http://www.villapaucy.com>

Charte qualité Toulouse métropole pour une qualité de vie revendiquée

Contraintes par le PLUi-H tenant lieu de programme local d'Habitat, les villes de la métropole accueillent de plus en plus de programmes immobiliers. Pour maintenir une harmonie dans leur développement, certaines communes ont adopté une « Charte de la Qualité Urbaine ». Aussonne l'a mise à l'étude et a délibéré lors du conseil du 13 janvier 2020.

La question du logement est cruciale dans l'agglomération toulousaine et afin de répondre à l'accueil de nouveaux habitants, les programmes immobiliers fleurissent dans toutes les communes de la Métropole. Si la ville peut réguler certains programmes, via l'aménagement concerté comme à Lou Pintre, elle n'a pas la main sur les programmes immobiliers privés. En adoptant la Charte de la Qualité Urbaine, elle veut instaurer le dialogue avec les opérateurs immobiliers et les associer pour « garantir le bien vivre à Aussonne ».

Comment ? A travers la Charte de « Qualité Urbaine » qui décline des axes structurants pour réaliser un projet bien intégré et bien partagé.



Que prévoit la charte ?

Dans les grandes lignes, quatre objectifs sont définis qui impliquent les opérateurs immobiliers. La Charte de la Qualité Urbaine en définit les contours. Il s'agira pour eux

- de prendre en compte l'environnement et s'engager à ne pas proposer d'opérations qui seraient en décalage avec le secteur : respecter hauteur, densité, voisinage, éviter la saturation en remplaçant une maison d'habitation par un trop grand nombre de logements... Une étude fine de la situation devra être menée.

- de respecter le paysage en prenant en compte un traitement paysager qualitatif. Une étude phytosanitaire des arbres existant sur la parcelle devra être produite. Les projets devront favoriser la conservation des espaces boisés présents sur les terrains d'assiette. Les plantations supplémentaires devront respecter les grands principes de palette végétale du PLUi-H.

- d'intégrer une offre de stationnement suffisante, adaptée au besoin et à l'usage du projet. Ces stationnements devront être traités de manière qualitative et paysagère. Les opérateurs devront notamment systématiser des parkings visiteurs ou rétrocéder à Toulouse-Métropole une partie du terrain d'assise en limite du domaine public pour que des places de stationnement soient créées.

En matière de mobilité, des cheminements doux devront aussi être prévus pour favoriser les déplacements piétons et cyclistes et faire lien avec le réseau déjà existant.

- d'agir en harmonie lorsque plusieurs projets se juxtaposent de manière à proposer une composition urbaine cohérente et limiter l'impact en termes de voirie et de réseaux.

Que fera la ville ?

Engagé dans la charte de Qualité Urbaine, la ville d'Aussonne et les opérateurs immobiliers s'inscriront dans une nouvelle procédure qui comprendra plusieurs phases :

- Les opérateurs immobiliers devront consulter la commune en amont du dépôt des demandes d'autorisations d'urbanisme ; ils devront ensuite présenter un Avant-Projet détaillé respectant la charte communale

- Le service urbanisme communal et les services de Toulouse Métropole pré-instruiront le dossier

- La commune rendra compte à l'opérateur immobilier de l'avis donné par elle-même et par la Métropole ; elle pourra suivant le cas :

- Donner un avis favorable à l'Avant-projet
- Demander des modifications et exiger un nouvel avant-projet modifié,
- Emettre un avis défavorable au projet.

- En cas d'avis favorable, l'opérateur immobilier devra présenter l'Avant-Projet et l'avis favorable de la commune aux habitants du quartier, rencontrer le voisinage immédiat, les associations de quartier s'il en existe et, au besoin, étudier certaines sollicitations pour rechercher un consensus.

Pourquoi imposer une « qualité urbaine » ?

Habiter la ville, ce n'est pas simplement loger. La Charte de Qualité Urbaine veut restaurer l'esprit de vie dans les quartiers, renforcer le lien entre habitants d'un même secteur, offrir un cadre harmonieux aux administrés, apporter du bien être au cœur d'un quotidien souvent stressant. Bref la qualité urbaine peut contribuer à remettre de l'humain au sein des zones d'habitat. Autant que de murs, les villes ont besoin d'âmes, de solidarité, de convivialité. Les services publics, l'activité culturelle, sportive, associative y pourvoient mais ce n'est pas suffisant. C'est sur le lieu de vie même que des liens doivent se tisser et se développer, c'est dans son environnement immédiat que l'urbain doit trouver matière à équilibre et à bien-être. C'est tout le sens des recommandations proposées par la Charte.

Eau et Assainissement :

Découvrez le service « Eau de Toulouse Métropole »

Depuis janvier 2020, Toulouse Métropole a mis en place Eau de Toulouse Métropole, un dispositif unique pour l'eau et l'assainissement, un tarif unique pour toutes les communes et de nombreux services. (2,91 €TTC le m³ sur la base d'une consommation moyenne annuelle de référence de 120 m³ pour un foyer de 4 personnes).



Les informations pratiques à retenir :

- **Un site Internet unique**, pour s'informer et réaliser de nombreuses démarches en ligne : effectuer la relève de son compteur, consulter et payer sa facture, etc.
- **Un numéro de téléphone unique accessible 24h/24** : 05 61 201 201 (appel non surtaxé).
- **Un lieu d'accueil**, la Maison de l'Eau, située au 3 rue d'Alsace-Lorraine en centre-ville de Toulouse (31000). Les usagers peuvent s'y rendre pour rencontrer un conseiller ou tout savoir de la production et la distribution de l'eau potable : chiffres clés, origine, qualité et composition de l'eau sur les 37 communes de la Métropole.
- **Deux sociétés dédiées** : Setom, créée par Veolia Eau, en charge de l'eau potable et Asteo, créée par Suez Eau France, en charge de l'assainissement,
- **Un contrôle citoyen** de la gouvernance des deux sociétés dédiées, exercé par le biais d'associations d'usagers et de personnalités qualifiées,
- **Des contrôles de qualité renforcés** : qualité sanitaire pour l'eau potable et qualité environnementale pour l'assainissement.

Un composteur pour un jardin fertile : commander votre composteur Toulouse Métropole !

Environ 30% des déchets organiques (éplures, fruits,...) se retrouvent dans les ordures ménagères alors qu'ils pourraient être compostés et produire un bon fertilisant pour le jardin. Depuis le 1^{er} juin, Toulouse Métropole propose de commander un composteur individuel via la plateforme « Démarches en ligne - Toulouse Métropole ».

Vous ne pouvez pas régler sur Internet ? Il est également possible de contacter l'équipe compostage par mail (compostage@toulouse-metropole.fr) ou par téléphone : 0800 201 440



Une équipe parée à toutes les éventualités pour la rentrée !

Se préparer au pire, imaginer des scénarios pour chaque évolution de la situation sanitaire... et réorganiser l'ensemble suite à des annonces de dernière minute !

L'équipe enfance et jeunesse qui s'occupe de vos enfants est maintenant rodée... plus rien ne lui fait peur !

La rentrée est d'ores et déjà préparée avec à ce jour un scénario de référence qui s'inscrit dans un cadre sanitaire normal... Néanmoins deux autres types d'organisations et de modalités pédagogiques adaptées ont également été prévus selon 2 hypothèses de circulation du virus (active, très active).

Pour parer à toute éventualité et être réactif aux différents scénarios tout est déjà lancé (commande de masques, de gel, de produits désinfectant). Les équipes seront cependant tributaires des consignes de dernière minute nécessitant réajustement des protocoles et aménagement des locaux qui seront éventuellement données au niveau national. Tout ce travail de mise en place se fait en collaboration avec l'Educa-



tion Nationale. Une communication régulière sera faite à destination des familles et aussi rapidement que possible au vu des délais de réactivité qui nous seront imposés.

A noter également que des recrutements de nouveaux agents contractuels ont été lancés fin juillet afin d'assurer à vos enfants et aux agents les meilleures conditions d'accueil et de travail possible pour cette rentrée.

Les enfants de CM2 n'iront pas au collège sans leur dictionnaire de langue !

Chaque année la caisse des écoles offre des dictionnaires de langue pour tous les enfants de CM2. Cette remise de dictionnaires se fait habituellement en juin avant la fin des classes en la présence des enseignants. Cette année au vu du protocole et des restrictions de regroupement cette cérémonie n'a pu se faire.

Le 28 juillet, lors de leur première rencontre les nouveaux membres de la commission de la caisse des écoles ont décidé de maintenir cette action et de la décaler à courant septembre. Les enfants de CM2 de l'année scolaire 2019/2020 auront bien leur dictionnaire. Une communication spécifique aux familles concernées sera réalisée.

Le Saviez-vous ?

La caisse des écoles publiques d'Aussonne a été créée en 1979. C'est un établissement public communal ayant une autonomie de fonctionnement avec un budget et un conseil d'administration. Elle a de nombreuses actions à son actif comme le financement des livres et des spectacles pour Noël de tous les enfants scolarisés à Aussonne. Elle aide également aux projets parcours culturel des écoles, l'aide aux familles en difficulté lors de classes transplantées. Un changement de date d'appel à cotisation sera fait cette année et sera prévu après la rentrée.

En bref

Une stabilité du nombre de classes

Les nouvelles inscriptions et les enfants déjà scolarisés assurent le maintien du même nombre de classes ouvertes qu'à la rentrée 2019 sur les deux écoles.

Inscriptions ALSH du mercredi

Les inscriptions pour les mercredis du 1^{er} trimestre pour les deux structures Louise Michel et Jules Ferry se feront via le Portail famille à partir du 17 août.

Crèches

Décalée comme beaucoup de chose, la commission crèche s'est finalement tenue début juin : 19 demandes ont été retenues sur les 69 dossiers déposés. Les familles ont été notifiées par courrier de la suite donnée à leur demande.

Chantiers jeunes

Habituellement organisé l'été, les chantiers jeunes n'ont pu avoir lieu. Une réflexion est en cours pour une programmation pendant les vacances de la Toussaint.

Une nouvelle recrue dans l'équipe de la police municipale aussonnaise



Vous avez dû croiser à n'en pas douter notre nouvelle policière municipale. Arrivée sur Aussonne le 1^{er} Juin, elle était en poste comme Agent de surveillance de la voie publique (ASVP) à Fenouillet avant de nous rejoindre. En tant que policière municipale, elle est fonctionnaire territoriale et a pour mission la prévention de l'ordre public et la surveillance du territoire communal. Vous aurez notamment le plaisir de la croiser au marché, lors de manifestation ou devant les écoles. La police municipale assure également le lien avec la gendarmerie.

Une solution aux problèmes de voiture ventouse

La commission de délégation de service public s'est réunie le mercredi 22 juillet 2020 pour étudier les dossiers reçus dans le cadre d'une délégation de services public (DSP) pour gérer l'enlèvement des véhicules gênants sur la voie publique.

Le choix s'est porté sur le garage Massot. La décision a été entérinée lors du Conseil Municipal du 27 Juillet.

De nouveaux défibrillateurs pour la sécurité de tous !

Cinq nouveaux défibrillateurs ont été installés sur la commune :

- Ecole Louise Michel (entrée ALAE)
- Ecole Jules Ferry (entrée ALAE)
- Club house du football (entrée)
- Salle des fêtes (entrée à gauche à côté de l'extincteur)
- Halle aux sports (entrée à droite à côté de l'extincteur)

La commune dispose ainsi de 6 défibrillateurs avec celui installé depuis plusieurs années à côté de la poste.

LUTTE ANTI-VECTORIELLE

MOUSTIQUE TIGRE

S'il est passé par ICI dites-le LÀ

ATTENTION AUX MOUSTIQUES TIGRES

www.signalement-moustique.fr
ou l'application mobile iMoustique®

Nous sommes tous mobilisés pour vous protéger.
Ensemble, évitons la propagation de maladies infectieuses par le moustique tigre.

Moustiques tigres Agissons ensemble

Pour éliminer les larves de moustiques, il faut :

- Éliminer les endroits où l'eau peut stagner
- Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées
- Couvrir les réservoirs d'eau avec un voile moustiquaire ou un simple tissu
- Couvrir les piscines hors d'usage et évacuer l'eau des bâches ou traiter l'eau

Pour limiter les lieux de repos des moustiques adultes, pensez à entretenir votre jardin :

- Débroussailler et tailler les herbes hautes et les haies.
- Élaguer les arbres.
- Ramasser les fruits tombés et les débris végétaux.
- Réduire les sources d'humidité (limiter l'arrosage).

Pour s'informer de façon complète et obtenir des conseils pratiques, consultez :

- albopictus31.org
- occitanie.ars.sante.fr/moustique-tigre-3
- moustiquetigre.org
- moustiques.toulouse.fr

De l'énergie pour les associations

Force est de constater que depuis plusieurs mois la crise sanitaire COVID-19 a beaucoup perturbé le fonctionnement de la vie associative. Fermetures administratives de sites, de salles, le confinement, les règles sanitaires, les impossibilités diverses et variées de pratiquer ainsi que les mesures des fédérations ont créé quantité de frustration chez les adhérents, les bénévoles et les équipes dirigeantes. L'espoir d'une situation future meilleure engage à une préparation de la poursuite ou du renouvellement de saison.

Pour anticiper cette hypothèse plusieurs actions ont rapidement été menées :

- le 15 juillet, répartition des salles et infrastructures
- le 27 juillet vote au budget des subventions sollicitées
- Préparation du Forum des Associations.

Le Forum des Associations se déroulera le samedi 5 septembre 2020 en matinée de 9h à 12h sur l'esplanade des fêtes. Davantage d'espace, davantage d'amplitude horaire pour redonner l'élan dont la vie associative a tant besoin.



Culture

Festival la voix et la main

Ce festival annuel aura lieu le samedi 10 octobre. Poussé par le contexte actuel, il a fallu innover afin de maximiser les chances de tenue de cet événement. Traditionnellement organisé à l'école Jules Ferry, le festival de la voix et la main sera cette année organisé en semi-extérieur avec des ateliers organisés en îlots au niveau de la médiathèque, de la petite halle et d'espaces couverts par des barnums. Le contenu évoluera également avec une présence plus grande d'artistes tout en maintenant l'implication des associations aussonnaises. Cette journée sera clôturée par un concert.



En bref

Pass Sport Culture

Un groupe de travail va définir dès la rentrée les conditions d'accès et les modalités de mise en œuvre opérationnelle rapide d'un Pass Sport Culture. L'objectif ? Permettre aux enfants des familles en difficulté l'accès à la pratique sportive ou culturelle.

Connaissez-vous l'Accompagnement aux Activités sur la Commune (ACC) ?

Afin de permettre aux enfants dont les parents travaillent de participer à des activités sportives ou culturelles le mercredi après-midi, la Mairie a mis en place depuis plusieurs années le service AAC. C'est un service gratuit qui fonctionne les mercredis après-midis sur le temps ALAE sur le créneau de 13H30/16H30. Des animateurs accompagnent des enfants inscrits aux centres de loisirs de Louise Michel et de Jules Ferry aux activités sportives et culturelles proposées par les associations aussonnaises où ils sont inscrits. Un stand sera tenu lors du forum des associations.

Médiathèque

Les lectures animées de l'été

L'équipe de la médiathèque s'est lancée dans un nouveau projet à destination des enfants. En partenariat avec l'École des Loisirs, chaque mercredi du mois d'août une lecture animée d'un livre pour enfant a été publiée sur le Facebook de la Mairie :

- 5 août : Mange doudous
- 12 août : Petit Guili
- 19 août : Max et les maximonstres
- 26 août : Quelle horreur

Une programmation riche et variée est prévue au sein de la médiathèque. Consultez régulièrement le site de la Mairie pour vous tenir informés.

LA MÉDIATHÈQUE D'AUSSONNE PRÉSENTE
LECTURE ANIMÉE

Communication

Restez connecté

Un tout nouveau site internet, adapté aux nouveaux besoins de la commune verra le jour à l'automne 2020. Vous y trouverez un accès facilité aux informations et aux services de la commune.



En application de la loi sur la démocratie de proximité du 27 février 2002 et après adoption du règlement intérieur par le Conseil Municipal, Aussonne Actualités ouvre cette chronique régulière laissée à la libre expression des groupes politiques constituant l'assemblée municipale. Cette page exclut toute intervention rédactionnelle autre que celle de ses auteurs ; elle est sous l'entière responsabilité de ceux-ci.

La majorité au Conseil Municipal

Expression de la liste « Equipe 2020 Pacte Citoyen »

La crise sanitaire COVID-19 que nous ne réglons pas encore, rebat les cartes de la certitude de chacun.e. Au-delà des douleurs suscitées pour beaucoup, dans une région statistiquement relativement épargnée, le spectre d'une chute de l'économie inquiète. L'activité locale, très indexée à l'aéronautique entre autre, laisse craindre de dures conséquences socio-économiques. Cette urgence, interroge sur la place de la puissance publique: réactivité, capacité et organisation, pose les questions de dépassement, de réinvention et de solutions.

L'impact de cette crise sur la vie démocratique, le renouvellement de ses institutions notamment a secoué le calendrier électoral. Malgré cela, l'élection d'une nouvelle équipe municipale pour un mandat de 6 ans porte l'outil d'une représentation favorable à l'intérêt général.

L'application des gestes barrières, la distanciation physique restent le frein le plus efficace contre une probable deuxième vague épidémique redoutée. Le territoire communal apporte connaissance et proximité indispensables au déploiement des mesures les plus concrètes: service public, travail des agents, actions des associations et des bénévoles, aides, exonérations ponctuelles,...

De telles périodes obligent à s'appuyer sur un socle solide pour appréhender la situation exceptionnelle tout en intégrant un futur de progrès, de développement. Amortir, dynamiser, innover, tenir compte du moment renforcent le sens de l'ambition et l'action des leviers au plus près du nécessaire.

Aussonne constitue l'espace où seront coordonnés les désengagements annoncés, les ressources nouvelles prévues, aboutis les chantiers ouverts, favorisés les solidarités et les soutiens, engagés les projets liés aux besoins de la population.

Malgré un calendrier étroit (report du second tour) les outils exécutifs sont maintenant efficaces. Les premières décisions de la majorité intègrent ces orientations essentielles. Tous les moyens communaux sont mobilisés autour d'un budget prudent pour les six derniers mois de l'exercice 2020 et l'utilisation raisonnée des finances publiques.

Les épreuves ont vocation à être surmontées pour devenir des expériences. Dans ce contexte il faut transformer le bien vivre aujourd'hui à Aussonne en mieux y vivre tous ensemble demain.

La minorité au Conseil Municipal

Expression de la liste « Equipe AVEC »

Nous disposons de 720 caractères pour remercier les citoyennes et citoyens qui nous ont accordé leur vote et redire à tous notre engagement pour la collectivité. Très déçus par cette fin de campagne et par le résultat des élections, mais fiers de ce que nous avons accompli. Nous n'aurons que peu d'influence sur les votes du conseil municipal. Mais nous apporterons nos idées et notre regard neuf, critique et constructif chaque fois que nous le pourrons.

Le travail a déjà commencé avec le vote du budget 2020. Nous avons voté contre ce budget. En particulier contre des lignes de dépense contraires au budget de raison lié au COVID-19 évoqué - à juste titre - par M. le Maire le jour de son élection.

A très bientôt.



Urgences

Pompiers : 18
SAMU : 15
Enfants disparus - 116 000
N° d'urgence dans toute l'Europe : 112
Gendarmerie : 17

Services publics

Mairie : 05 62 13 47 20
Site : www.aussonne.fr
 Ouverture au public : du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h et le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Services techniques
 05 62 13 22 90

Police municipale
 05 62 13 47 24 ou 05 62 13 45 77

Direction Service enfance-jeunesse-éducation

- 05 62 13 47 20
- Coordination jeunesse : 05 61 85 89 82
- Crèche Prunel : 05 62 13 45 75
- Crèche Prestillou : 05 62 13 48 54
- Relais d'Assistants Maternels : 05 62 13 22 98
- Centre de Loisirs Ausonnais Pour Adolescents (CLAP's) : 05 62 13 22 99
- Point Information Jeunesse et Espace Public numérique : 05 34 52 92 64
- ALAE Louise Michel et ALSH Farandole : 05 62 13 48 53
- ALAE Jules Ferry et ALSH Alsona : 05 61 06 15 87
- Permanences Espaces Ecoute Parents : 05 62 21 40 50

Éducation

- Groupe scolaire Louise Michel : 05 62 13 47 25
- Groupe scolaire Jules-Ferry : 05 61 85 07 98
- Collège Germaine Tillion : 05 62 13 06 40

Médiathèque

05 62 13 45 66

Lien social

Accueil : 05 62 13 47 28
 Lien Social - 200 route de Merville
 Du lundi au vendredi de 9h à 12h et sur rendez-vous l'après-midi

La Poste : 3631

Site : www.laposte.fr
 Ouverture au public : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, le samedi de 9h à 12h.
 La levée est effectuée du lundi au vendredi à 14h30.

Centre des impôts

05 62 74 23 00 - 51, allées du Lauragais - 31770 Colomiers

Gendarmerie

Accueil public : du lundi au samedi, de 8h à 12h et de 14h à 18h - Dimanche et jours fériés, de 9h à 12h et de 15h à 18h
 Contacts - 05 62 74 51 70 Avant 8h et après 18h appeler le 17

Permanences

Député

Jean-François PORTARRIEU
 2jean-francois.portarrieu@assemblee-nationale.fr

Conseillers Départementaux

Pascal BOUREAU - Line MALRIC
 Tél. 05 34 33 14 40

Conseiller juridique

Robert Olliet, conciliateur judiciaire - permanence le 2e vendredi de chaque mois, de 14h à 17h, à la Mairie

Assistants sociaux

- Maison de la solidarité Le lundi de 14h à 16h ou sur rendez-vous 05 61 71 03 50 4, boulevard Alain Savary ZAC Andromède 31700 Blagnac
- Mutualité Sociale-Agricole à Grenade - 05 61 10 40 40

Associations

A.C.C.A. Société de chasse
 M. Telloni - 09 54 10 45 86
Aussonne Environnement
 C. Masson - 05 61 06 12 65 ou 05 61 85 05 57
 contact@aussonneadea.org
 site : www.aussonneadea.org

Boule Joyeuse Ausonnaise
 M. Sanchez - 05.61.85.08.25

Cercle Canin Ausonnais

M. Agullo - 06 16 19 06 76

Club de la Gaïeté

M. Odorico M - 05 61 85 09 75

Comité des Fêtes

Mme MONTAGUD - 05 62 13 47 20

Cuba en Ti

M Jacq - 06 89 87 91 14

Cyclo Club Ausonnais

M. Pilon Alain - 05 61 85 01 11 et 06 33 90 39 36

De Mi Tierra

Mme Ourmières - Tél 05 62 13 45 85

Donneurs de Sang

M. Mermoud - 05 61 85 82 71

EMDA : Ecole de Musique et de Danse d'Aussonne

Mme GAUDIN Tel-répondeur :

09 32 72 83 14

Ensemble pour retrouver Mathieu

<https://fr-fr.facebook.com/pg/didyousee-mathieumartin/posts/>

e-mail : ensemblepourretrouvermathieum@gmail.com

Etoile Ausonnaise (football)

M. Bru : 06 82 58 53 61

Club House

05 61 85 35 00

Foyer Rural

Mme Albert

Local : 05 61 85 33 29

Gros Cailin (crèche associative)

Mme Buonomo

Crèche : 05 61 85 19 93

Houbl'Aussonne

M. De Usatorre

houblaussonne@gmail.com

Judo Aussonne Bushido

M. Bultez - contact@jab31.fr

Karaté-club

M. Fadel - 06 80 01 41 62

L'orteil en Pointe

M. Biard - 05 61 85 04 03

Les petits pieds de Lora

www.facebook.com/Les-petits-pieds-de-Lora

Les Amis d'Emilien

05 61 82 97 27

Les Fous du Volant Ausonnais

M. Garcia - 06 18 95 56 10

badmintonaussonne@gmail.com

Association des Parents d'Elèves (APE)

Mme DE USATORRE

contact@apeaussonne.fr

FCPE Collège Tillion

aussonne.fcpe@gmail.com

Rescapés d'Ovalie

M. Anduze - 05 61 85 03 93

SAF XV (rugby)

M. Cassagne - V. Moureau

saf.xv@orange.fr

Tennis-Club Ausonnais

S. Hernandez - 06 15 43 69 41

Thieu Lâm

Arts Martiaux, Sport-santé et Bien-être

contact@centrethieulam.com

www.centrethieulam.com

05 61 71 68 50

Surdi d'Oc

M. Preachat

Union Harmonique

M. Odorico Jean-Philippe

Union Sportive Ausonnaise - Basket

M. Lefevre - 06 98 87 34 33

Délégations Départementales ou Régionales

• Chiens Guide d'Aveugles 05 61 80 68 01

• Association des Sclérodermiques de France - 05 63 60 63 68

Infos pratiques

Collecte des encombrants

Sur inscription en mairie

Déchetterie

A Cornebarrieu, chemin Saint- James - Les lundi, mardi, mercredi, vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h - Les samedi et dimanche, de 10h à 18h - Fermée jeudis et jours fériés

Marché de plein vent

Les vendredis matin rue de l'Eglise

C'est au programme

Les dates et heures de manifestations sont annoncées sous réserve ; elles peuvent être soumises à changement par les organisateurs ou en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

SEPTEMBRE 2020

- Jeudi 3 septembre à 20h30 à la salle des fêtes, Assemblée Générale du Comité des fêtes
- Samedi 5 septembre de 9h à 12h sur l'esplanade des fêtes, Forum des associations.
- Mardi 9 septembre à la salle n°1, Assemblée Générale de l'Association des Parents d'Élèves
- Vendredi 11 septembre à 20h à la Salle n°1, Assemblée Générale de Union Sportive Ausonnaise Basket
- Dimanche 20 septembre à partir de 16 heures, venez découvrir le lac d'Aussonne, le nouveau restaurant « Le lac du bistroquet » en collaboration avec le comité des fêtes, goûter offert par le CDF.
- Dimanche 20 septembre toute la journée sur l'esplanade des Fêtes, Vide-greniers organisé par le club de rugby SAF XV et l'Étoile Ausonnaise Football
- Lundi 28 septembre 14h à 19h à la salle des fêtes, Don du sang

OCTOBRE 2020

- Samedi 3 octobre à 20h à la halle aux sports, soirée organisée par le Comité des Fêtes.
- Samedi 10 octobre de 10h à 19h place Jean-Jaurès, Festival de la Voix et de la Main
- Samedi 10 octobre, Assemblée Générale des Fous du Volant Ausonnais
- Samedi 24 et Dimanche 25 octobre à la Salle des Fêtes, Bourse aux vêtements organisée par le Foyer Rural
- Vendredi 31 octobre à la halle aux sports, soirée Halloween organisée par le Comité des Fêtes

NOVEMBRE 2020

- Vendredi 6 novembre à la salle des fêtes, Loto organisée par l'Association des Parents d'Élèves
- Mercredi 11 novembre à 11h au Monuments aux morts, Cérémonie commémorative de l'Armistice de 1918 – Dépôt de gerbes et discours suivis du verre de l'amitié
- Vendredi 13 novembre à la salle des fêtes, concours de belote organisé par les Fous du Volant Ausonnais
- Dimanche 15 novembre à la salle des fêtes, Loto organisé par Union Sportive Ausonnaise Basket
- Samedi 21 et Dimanche 22 novembre à la halle aux sports, Concerts de la Sainte-Cécile par l'Union Harmonique d'Aussonne
- Samedi 21 et Dimanche 22 novembre à la salle des fêtes, Salon d'automne exposition d'arts plastiques organisée par le Foyer Rural
- Samedi 28 novembre à la halle aux sports, Marché de Noël organisé par les Rescapés d'Ovalie

Etat civil

Naissances : OPORTO Alba (03-01) - SANHAJI Dina (04-01) - BUENO Olivia (05-01) - TAUPIAC Margaux ((19-01) - BENICHOU Samuel (26-01) - ZURDO CAVALLIN Lili (03-02) - CORDIER Nine (19-02) - TRAN NGOC LOI Kéo (02-03) - HEUDIER Mila (07-03) - TERRAL DELRIEU Alice (10-03) - SIRJEAN Baptiste (11-03) - AMJAD Hana (14-03) - ROULET Louise (18-03) - LOUBET Inès (26-03) - FERNANDEZ Valentine (01-04) - CHIARAMONTE Lilia (03-04) - GONZALVEZ BOITELLE Eli (04-04) - TIRACHE Abigaëlle (08-04) - OULD KACI Aylan (09-04) - RANDRIANAIVOAJONA Tsiresy (30-04) - DUPUY Elsa (04-05) - CATTANEO Raphaël (08-05) - BOUDET Julia (11-05) - CAZALA-HOURCADE Liam (18-05) - REINMUTH Sifa (19-05) - GNOGMIRE BANYAMMOUH Louna (26-05) - ELIJAY EWENS Emmanuel (27-05) - CREN Philippe (31-05)

Mariages : COURANT Frédérique et SAEZ Hervé (29-02)

Décès : GONZALEZ Maria épouse BOYÉ (13-01) - FRENAY Bruno (18-01) - CHAFER Denis (21-01) - RAPACKI Bernard (24-01) - DUPUY Joseph (03-02) - SAEZ Marie (04-02) - SERY Françoise épouse RAHIR (19-02) - BUCHE Pierre (31-03) - SALASC Arlette épouse CHESTITCH (05-04) - PUISSEJUR Georges (20-04) - NOGRÉ Liliane épouse DUPUY (05-05) - ROGER Pierre (11-05) - ZAFFALON Patrick (25-05) - BERNARDINO-LLARANDI Lorenza épouse LAFFONT (28-05) - SIMONIN Serge (15-06) - MONTINA Hervé (17-06) - DUPIN Gilbert (29-06) - DANIEL Ratalens (04-07) - PANIS Michel (07-07)



www.aussonne.fr

LE FORUM DES ASSOS SE REINVENTE

Nouvel horaire
Nouveau lieu



Samedi 5 Septembre
9h à 12h

Esplanade des fêtes

Animations et démonstrations
Ateliers en continu

Venez rencontrer les associations
et vous inscrire !

